



Personne ne vient chercher un prisonnier pour tribunal

Par Lilasandrine

Bonjour,

Mon ami est incarcéré en détention provisoire depuis 18mois. Il a eu deux convocations devant le tribunal pour demande de mise en liberté et appel pour la cour d'assise. Sur ces deux convocation il était prêt à partir sauf que personne est venu le chercher et au tribunal il en est ressorti d'un refus de sa part de se rendre en visio ou en présenteielle au tribunal. Alors que aucun surveillant n'est venu le chercher à la cellule et ça deux fois de suite. Je lui dit de se défendre il a même loupé une matinée de travail car il pensait être convoqué. Du coup il ne peut pas se défendre oralement lors de ses passages devant le juge et donne mauvaise impression ce qui ne joue pas en sa faveur..

Que peut il faire ? Est il possible de porter plainte contre la prison ? Ou le greffe ?

Cordialement

Merci d'avance pour votre aide.

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

je vous conseille de recourir aux services d'un avocat.